

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA PEA Régularité Distribution EUR

Nom de l'initiateur du PRIIP : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN FR0000989824

Site internet de l'initiateur du PRIIP : <https://www.axa-im.fr>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France. AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. est agréé en France sous le n° GP 92008 et réglementé par l'Autorité des Marchés

Date de production du document d'informations clés: 08/04/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le produit est une part du fonds « AXA PEA Régularité ».

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans le règlement du FCP.

Objectifs

Objectif d'investissement

L'objectif de l'OPCVM est la recherche d'une performance égale à l'€STR Capitalisé majoré de 8,5bps, après déduction des frais de gestion réels, mesurée en euros, sur un horizon de placement recommandé de 3 mois. L'attention du porteur est attirée sur le fait qu'en cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion et sa valeur liquidative serait susceptible de baisser de manière structurelle.

Politique d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à sélectionner de manière active les valeurs d'un portefeuille d'actions européennes éligibles au PEA et à obtenir, après échange de la performance des actions détenues en portefeuille, une rémunération proche du taux monétaire (€STR Capitalisé). Le portefeuille sera investi de manière discrétionnaire, dans les conditions définies dans la documentation réglementaire, sans contrainte particulière additionnelle en terme d'univers d'investissement par rapport à un éventuel indice de marché. Il est précisé que la volatilité de l'OPCVM et de l'indicateur de référence ou tout autre indice ne devrait pas s'éloigner de manière significative. Dans le cadre du processus de sélection des titres, sans pour autant être un facteur déterminant de sa prise de décision, le Gestionnaire financier applique les politiques d'exclusion sectorielle et la Politique de Standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'AXA IM, disponibles sur le site : <https://www.axa-im.fr/investissement-responsable/politiques-exclusion>. L'OPCVM peut investir jusqu'à 100% de son actif en actions. L'OPCVM est investi au minimum et en permanence à hauteur de 75 % de son actif en actions et autres titres éligibles au PEA, dont 60% au moins en lisation et de tout secteur économique. En outre, des investissements peuvent être réalisés jusqu'à 25% au maximum sur d'autres marchés internationaux (marchés d'autres pays membres ou non de l'OCDE). L'OPCVM peut également être constitué jusqu'à 25% de son actif en obligations et titres de créance émis ou garantis par des Etats membres ou non de la zone Euro, en obligations et titres de créance (incluant des instruments issus de la titrisation) par des entreprises publiques ou privées de pays membres de l'OCDE appartenant ou non à la zone euro, en obligations et titres de créance indexés sur l'inflation ou convertibles et en instruments du marché monétaire. Pour l'ensemble de ces instruments, la notation peut être comprise entre AAA et BBB- sur l'échelle Standard & Poor's (ou équivalente chez toute autre agence de notation ou jugé équivalente par la société de gestion), étant entendu que le gérant mène sa propre analyse de crédit pour sélectionner des titres. Ainsi, la

décision d'acquiescer ou de céder un titre ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et repose sur une analyse interne du Gérant. L'OPCVM a une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 0,5 : en cas de variation à la hausse de 1% des taux d'intérêt, la valeur liquidative de l'OPCVM pourra diminuer de 0,5%. Dans la limite de 200% l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés.

L'OPCVM est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de distribution (Dis), le dividende est distribué.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 3 mois.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de rachat et/ou d'échange entre les parts C et D doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La société de gestion peut appliquer un mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) dont les modalités sont précisées dans le prospectus et le règlement de l'OPCVM.

Indicateur de référence

L'€STR Capitalisé (Ester ou Euro Short-Term Rate). L'€STR est un taux d'intérêt à court terme de référence en zone Euro. Il est calculé au jour le jour par la Banque Centrale Européenne (BCE) sur la base des transactions de la veille. Pour des informations complémentaires vous pouvez vous connecter sur le site : www.ecb.europa.eu La gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire, sa performance pourra s'éloigner, mais de façon limitée, de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Investisseurs de détail visés

Le fonds est destiné à des investisseurs particuliers qui n'ont aucune expertise financière ou connaissance spécifique pour comprendre le fonds et peuvent supporter une perte en capital totale. Il convient à des clients qui recherchent une croissance et ainsi qu'une génération de revenus réguliers de leur capital. Les investisseurs potentiels devront avoir un horizon d'investissement d'au moins 3 mois.

Dépositaire

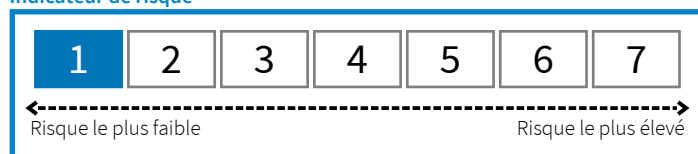
BNP PARIBAS SA

Autres informations

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 0.25 an.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		0.25 an
Exemple d'investissement:		€10 000
		Si vous sortez après 0.25 an
Scénarios		
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 880
	Rendement annuel moyen	-1.20%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 890
	Rendement annuel moyen	-1.10%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 890
	Rendement annuel moyen	-1.10%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000
	Rendement annuel moyen	0.00%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Il n'est pas [possible/facile] de sortir ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée et vous [subirez/pourriez subir] des coûts supplémentaires,

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 11 2021 et 01 2022.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 05 2019 et 07 2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 11 2023 et 01 2024.

Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que:

- Vous récupérerez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- EUR 10 000 sont investis ;

	Si vous sortez après 0.25 an
Coûts totaux	€114
Incidence des coûts	1.1%

Ceci illustre l'effet des coûts sur une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIPs. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend ce produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 0.25 an
Coûts d'entrée	1.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 1.00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à €100
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	€0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.06% de la valeur de votre investissement sur la période de détention recommandée. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	€6
Coûts de transaction	0.07% de la valeur de votre investissement sur la période de détention recommandée. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€7
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

Les données de coût sont obtenus en divisant le coût agrégé par le montant de l'investissement au cours de la période. Il faut savoir que ces chiffres ne sont pas comparables aux chiffres annualisés affichés pour d'autres PRIIPs.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 3 mois
Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 3 mois ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.
Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps. Les frais de sortie peuvent être appliqués lorsque vous encaissez des plus-values dans des conditions décrites à la section « Quels sont les frais ? ». Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : client@axa-im.com
Par courrier à l'adresse suivante : AXA Investment Managers Paris (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.
Par téléphone : +33 (0) 1 44 45 85 65
Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe AXA Investment Managers, nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel et rapport semestriel, ainsi que la dernière Valeur Liquidative auprès du déléataire de la gestion comptable : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. et depuis la page <https://www.axa-im.com/fund-centre>. Ils sont disponibles gratuitement.
Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://www.axa-im.com/fund-centre>.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.